

Rapport public Parcoursup session 2024

PROGRESS SANTE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

PROGRESS SANTE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (33378)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
PROGRESS SANTE - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (33378)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	379	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	bac général, bac technologiques STMG ou STL, bac pro optique lunetterie Baccalauréat général avec la spécialité mathématiques Bac pro Optique lunetterie	Notes de premières et terminales en mathématiques et de manière générale, Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	- Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique"	- Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique"	Important
Savoir-être	Implication, une bonne écoute, le sens du contact, de la rigueur et de l'habileté manuelle.	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, ainsi que l'avis du conseil de classe. L'ensemble des notes dans chaque matière.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet professionnel, Motivation	Motivation Connaissance de la formation Participation aux journées portes ouvertes de la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère n'est évalué dans ce champ	Aucun critère n'est évalué dans ce champ	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux se fait par le service des admissions qui analyse les dossiers avec chaque responsable pédagogique lors de sessions hebdomadaires. Il s'agit à la fois d'analyser le parcours du candidat et l'adéquation entre, son profil académique et la formation proposée. L'analyse porte également sur la motivation du candidat pour le type d'études choisies et sa capacité à suivre une formation en apprentissage. Un entretien individuel est également proposé lorsque cela est nécessaire. A l'issue de cette phase, la réponse est transmise au candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La procédure mise en place est efficace, toutefois : - Les candidat(e)s ne présentent pas toujours le bagage scientifique nécessaire. - Il est important pour notre commission d'admission de bien comprendre les motivations et la démarche qui conduit chaque candidat (e) à postuler pour ce type d'étude. La démarche doit être bien exprimée. - Pour que nous puissions accompagner l'étudiant(e) dans sa recherche d'entreprise pour un contrat d'apprentissage, nous avons besoin de disposer d'un cv soigné. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Signature :

DIDIER SITBON,

Chef d'établissement de l'établissement PROGRESS
SANTE